juristudiant
forum des étudiants en droit

Cour d'assise, magistrats et liberté de choix des citoyens jurés.

Par **Booker**, le **19/10/2013** à **10:19**

Bonjour à tous !

Voici une petite chronique qui intéressera au plus haut point les pénalistes et bien entendu tous juristes qui se respecte puisque la Cour d'assise est un véritable carrefour de problématiques. Justice citoyenne, on lui assène régulièrement les reproches faites aux autres juridictions dans lesquelles "l'homme de la rue" est amené à exercer cette lourde responsabilité qu'est la *jurisdictio*.

La particularité de la Cour d'assise étant que les procès touchent couramment aux valeurs essentielles de notre société, l'attente d'une expertise se fait plus criante. A ce titre, les jurés citoyens ne disposant pas nécessairement des connaissances requises pour ces procès éminemment techniques, peuvent être tentés de succomber à la *fides implicita* et s'en remettre aux magistrats professionnels.

Une récente affaire témoigne de ce malaise relatif aux délibérés. L'ombre de l'autorité planerait-elle sur la conscience de ces jurés ?

http://prdchroniques.blog.lemonde.fr/2013/10/17/secret-du-delibere-et-liberte-de-conscience/

Bien à vous.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés